

Séance du mardi 05 décembre 2023

Membres en exercice :
15

Date de la convocation: 28/11/2023

Présents : 13

L'an deux mille vingt-trois et le cinq décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du Conseil Municipal

Votants: 15

Secrétaire de séance:
Edith ESCOURROU

Présents : Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Guy BOURDON, Anick COMBE, Dominique COMBE, Edith ESCOURROU, Anthony LOPEZ, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Alda PENELA, Sylvain RIVIER, Claude SANTORO

Représentés: Virginie FONGARO, Chantal ROLLAND

Excusés:

Absents:

Objet: Désignation représentant CLECT - DE_2023_905_BIS

Considérant la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois en date du 15 juillet 2020, notifié le 16 février 2023, portant institution et composition de la Commission d'évaluation des charges

Madame le Maire expose qu'il y a lieu, conformément aux articles L5211-6 et L5211-7/1 du Code Général des Collectivités Territoriales, de procéder à la désignation par vote d'un délégué appelé à siéger au sein de la commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées instituée par la CCRLCM.

Le Conseil Municipal, ayant ouï l'exposé de Mme Le Maire, VOTE à l'unanimité des voix le mode d'élection à main levée et après délibération, PROCEDE à la désignation du délégué appelé à siéger au sein de la commission d'Evaluation de Transferts de Charges.

Se présente : Mme Béatrice BORT

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré

Madame le Maire

Béatrice BORT